

TREMBLEMENT DE TERRE DES 16 et 17 juin 2023

INFORMATION – DOMMAGES CONSTATÉS SUR UN BIEN

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Adresse et désignation du bâtiment endommagé :

.....

Préciser s'il agit de :

une maison individuelle un bâtiment isolé

un bien collectif un entrepôt

autre :

Description sommaire des dégâts apparents :

.....

Photos annexées :

oui non

SIGNATURE

Devis ou justificatifs de facture si disponibles :

oui non

Déclaration d'assurance faite :

oui non

Le présent document est établi pour la constitution d'un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle par la Ville de Puyravault auprès de la Préfecture de Vendée.

La victime doit établir sans délai, en parallèle, une déclaration de sinistre auprès de son assureur.